

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1130 Personnelle auxiliaire

n° 1130

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 décembre 1951

Numéro JO

n° 1 du 01/01/1952

Date du numéro

1 janvier 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Daifallah, infirmier auxiliaire 8e échelon, en service à l'Hôpital principal, est licencié de son emploi à | compter du 10 décembre 1951 pour « fautes graves dans le service »